

# La mondialisation n'est pas libérale

Vous connaissez sans doute cette fameuse boutade : « si vous mettez deux économistes dans la même pièce, vous aurez trois avis différents ».

Le commerce international est l'exception qui confirme la règle. La question de la supériorité du libre-échange sur toute forme de restriction commerciale est en effet réglée depuis deux siècles chez les experts, chez qui il existe un quasi-consensus. Bien sûr, tout comme vous trouverez quelques « intellectuels » marginaux en Arabie Saoudite qui vous confirmeront que la Terre ne tourne pas autour du soleil (si, si !), vous rencontrerez sans doute quelques économistes ô combien subversifs qui vous expliqueront que, pour enrichir tout le monde, il convient de restreindre le commerce à ces lignes arbitraires que sont les frontières nationales.

On se demande pourquoi la frontière nationale est l'horizon indépassable de ce raisonnement qui, s'il était rigoureux, s'appliquerait également entre régions, départements et communes. Mais la logique ne prévaut pas chez ces gens-là.

Mondialisation : un libre-échange de façade

Le libre-échange a beau faire consensus en théorie, le paradoxe de notre mondialisation tient à ce qu'il existe une déconnexion spectaculaire entre le discours et la pratique. Derrière des déclarations de bonne volonté libre-échangiste se cachent des pratiques que l'on pourrait qualifier de « néo-protectionniste » ou mercantiliste. C'est ce que faisait remarquer un lecteur en soulignant que « l'Europe telle qu'elle fonctionne s'abandonne à une mondialisation qui n'est pas libérale [] mais mercantiliste. »

Cet état de fait n'est pas propre à l'Europe. Il concerne le monde. Normalement, le libre-échange consiste simplement à ne pas interférer avec la liberté du commerce international. Le mercantilisme, lui, entretient un culte disproportionné vis-à-vis des exportations en diabolisant les importations, accusées à tort d'appauvrir la société. En conséquence de quoi cette doctrine prône l'usage de la puissance gouvernementale pour privilégier certains producteurs nationaux au détriment de la concurrence et du consommateur.

Pour le mercantiliste, lorsque vous achetez un vêtement à Strasbourg, tout va bien. En revanche, lorsque le magasin dans lequel vous effectuez votre achat est situé un peu plus loin de l'autre côté de la frontière, en Allemagne, il s'agit là, selon la comptabilité nationale, d'une importation nuisible (bien que personne ne s'appauvrisse dans cette affaire). Le mercantiliste, fort de son illettrisme économique, met donc toute son énergie à restreindre les échanges internationaux pour privilégier les producteurs nationaux par le biais de mesures protectionnistes. En réduisant la concurrence internationale, il pense rendre service à sa patrie alors qu'il ne fait que dégrader le pouvoir d'achat de ses concitoyens.

Moins de droits de douanes mais plus de normes et guerre des devises

Traditionnellement, le mercantiliste utilisait la fiscalité pour privilégier arbitrairement les entreprises nationales. Les droits de douanes ont historiquement toujours été le moyen le plus facile d'interférer avec les échanges. Mais depuis la signature de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) qui a initié dans le monde entier un mouvement de recul de la fiscalité douanière, les Etats ont été obligés d'innover en matière de restrictions pour contourner leurs engagements en faveur du commerce international. D'où l'émergence d'un nouveau mercantilisme furtif, caché, destiné à vous spolier plus discrètement. Ce nouveau protectionnisme s'appuie sur tout un tas de mesures dites « non-tarifaires », c'est-à-dire des mesures non fiscales.

Un exemple de protectionnisme caché réside dans l'utilisation de normes techniques et sanitaires. Un cas anecdotique est sans doute celui du cassis de Dijon : la réglementation allemande imposait une teneur minimale d'alcool dans la liqueur de cassis de Dijon, sans quoi elle ne pouvait être mise sur le marché allemand. Voilà qui était pratique pour certains producteurs outre-Rhin désormais affranchis d'une concurrence gênante. Une autre forme de protectionnisme non-tarifaire bien connu réside dans les manipulations monétaires. En dégradant le taux de change d'une monnaie par une politique inflationniste, les gouvernements espèrent renchérir le coût des importations et accroître les exportations en s'arrangeant pour que la monnaie que vous détenez dans vos poches ait moins de valeur sur le marché international. Les mesures d'assouplissements quantitatifs prises par la plupart des Banques centrales vont dans ce sens.

Il est aujourd'hui difficile d'échapper aux mesures protectionnistes classiques qui nous appauvrissent, si ce n'est en pratiquant la contrebande, ce qui - entre nous - est plutôt risqué sur le plan pénal. Le protectionnisme monétaire est quant à lui un peu plus facile à contourner. Il suffit dans ce cas de convertir son épargne en achetant des actifs monétaires moins exposés aux manipulations gouvernementales. Les crypto-monnaies et les métaux précieux peuvent dans ces conditions constituer des protections intéressantes contre toutes les distorsions inutiles destinées à perturber le commerce international.

Pour plus d'informations et de conseils de ce genre, c'est ici et c'est gratuit